

MOBILISATION À LA DRFIP44 CTL EMPLOIS DU 17 JANVIER 2013



Après une audience au PS où les syndicats ont été reçus par le secrétaire fédéral, de nombreux collègues se sont exprimés devant le directeur régional. Un bravo tout particulier aux agents de Derval qui

ont tous fait le déplacement et ont largement exprimé leur mécontentement du fait de la suppression d'un emploi en 2013. L'une d'elle nous a fait part de son sentiment de culpabilité du fait de son prochain départ en retraite : "j'ai l'impression d'être un rat qui quitte le navire"...

Derval, un poste à surveiller comme le lait sur le feu... d'autres bien entendu ont exprimé leur ras-le-bol soit par des motions collectives, soit par des prises de paroles. Le directeur reste dans son rôle et débite le discours de la direction générale. Lui qui souhaite consulter les agents dans le cadre de la démarche stratégique, il a été servi... A plusieurs reprises toutefois, les collègues ont réagi vivement devant les explications souvent mathématiques et faisant bien peu cas de l'aspect humain !

**La mobilisation continue,
nous vous tiendrons informés !**

CAP NATIONALES

Le calendrier des CAP nationales est en ligne sur notre site **FO DGFIP44**.

Accessible à tous ! Hé oui on est comme ça à **FO**

SIMPLIFICATION ?

Il y a quelques temps notre administration a calculé le nombre de jours/agents nécessaires aux changements de mots de passe... Il serait intéressant qu'elle se prêle une nouvelle fois à ce "jeu" mais cette fois pour mettre des jours dans son CET. En soi, elle est simple... mais avec l'usine à gaz qu'est l'applicatif AGORA, on s'en arracherait les cheveux !



Idem pour déposer sa demande de mutation...

DES NOUVELLES D'AILLEURS

Dans le 67, la suppression de la trésorerie de Marmoutier avait été annoncée en grandes pompes par la Direction des Finances Publiques. Finalement cela a fait un "pschittttt".

Les "pistoleros" du réseau bas-rhinois comme les ont surnommés les militants FO DGFIP 67 en ont pris pour leur grade : le Ministre n'a pas signé la fermeture de cette trésorerie ! Même s'il ne s'agit là que d'une prolongation d'une année, cela prouve que certains veulent mettre la charrue avant les bœufs !

Ne rêvons pas, avec les 2.062 suppressions d'emplois de

2013, les restructurations sont appelées à reprendre. A qui le tour ?

UN ACCORD MIRACLE PARÉ DE MILLE VERTUS

L'accord sur la compétitivité et la sécurisation de l'emploi est présenté par ses promoteurs comme une révolution copernicienne du dialogue social et les bonnes fées sont nombreuses à se pencher sur le berceau du nouveau-né.

Le MEDEF et la CFDT se sont logiquement enthousiasmés puisqu'il s'agit d'assurer le SAV d'un accord qu'ils ont signé. Mais c'est du côté gouvernemental que les louanges les plus poignantes ont été émises.

Ainsi, pour le 1er ministre, c'est carrément l'accord «le plus important depuis 30 ans», tandis que le ministre du Travail y voit un «grand et bel accord», qui va mettre en place «des outils contre le chômage» et contribuer «à changer l'image de la France à l'étranger».

Sur sa lancée, Michel Sapin s'inscrit dans la vulgate patronale selon laquelle faciliter le licenciement favoriserait l'emploi en estimant : «Je pense que la peur de l'embauche va sauter.»

Autre bizarrerie : si l'accord est aussi présenté comme la naissance d'une nouvelle forme, plus moderne, de dialogue social, peu d'observateurs se sont penchés sur les conditions de sa validité. Pour l'heure, il devra être signé par au moins 3 syndicats sur 5, soit les conditions en vigueur depuis 2003. Mais d'ici quelques mois, celles-ci vont disparaître, nouvelles règles de la représentativité syndicale obligent. Ironie du sort, pour certains des signataires, il s'agira peut-être de l'ultime accord interprofessionnel signé. Un dernier pour la route ?

IDIV- APPEL À CANDIDATURE HORS MÉTROPOLE

La DGFIP vient de lancer un appel à candidatures en vue de pourvoir sept emplois d'Inspecteurs Divisionnaires hors métropole.

Les emplois proposés sont les suivants :

- Trésorerie auprès de l'Ambassade de France au Sénégal,
- Paierie de Nouvelle Calédonie,
- PGP à Mayotte,
- Polynésie Française,
- Trésorerie auprès de l'Ambassade de France à Djibouti ,
- Trésorerie auprès de l'Ambassade de France aux Etats Unis.

Les séjours sont d'une durée de 2 ans, éventuellement renouvelables 1 fois. Les fiches de postes sont consultables sur « Ulysse ». Les candidatures devront parvenir au bureau RH1B au plus tard le 1^{er} février.

La CAPN sera consultée le 6 mars prochain. Vous pouvez dès à présent envoyer le double de vos demandes à :

contact@fo-dgfip.fr